



Mont
Saint
Aignan

DECISION N° 2025-111

Convention de mise à disposition de locaux de
l'Université de Rouen à l'Association MSA Gym Attitudes

LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;
- Vu la délibération n° 2020-07-04 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 notamment l'alinéa 5 donnant délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Vu la délibération n° 2024-06-34 du Conseil Municipal du 13 juin 2024 et la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Association MSA Gym Attitudes ;
- Considérant l'absence de praticables en gymnastique dans les installations sportives de la Ville pour la section haut niveau de l'Association MSA Gym Attitudes ;
- Considérant que l'UFR STAPS de l'Université de Rouen dispose d'un équipement de gymnastique pour le haut niveau ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : La régularisation de la convention avec l'Université de Rouen Normandie relative à la mise à disposition à l'association MSA GYM ATTITUDES, de la salle de gymnastique de l'UFR STAPS et son équipement, les lundis, jeudis, vendredis de 18h à 21h, sur la période du 8 septembre 2025 au 26 juin 2026, sauf vacances scolaires, soit un volume horaire annuel de 288 heures.

ARTICLE 2 : L'utilisation de la salle sera facturée 9 730,70 € HT soit 11 676,84 € TTC : dont 1 600 € à la charge de l'association et 10 076,84 € à la charge de la Ville.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.



Fait à Mont-Saint-Aignan, le - 8 DEC. 2025

Catherine FLAVIGNY
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20251208-2025111-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2025

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture
et la publication en date du :

- 8 DEC. 2025